

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée **extraordinaire** du conseil municipal, tenue le **12^e** jour du mois de **juin** de l'an **2023**, à **18 h 00**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud, à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
Mme Diane Audit Goddard, conseillère
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller

Absences : Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Luc St-Laurent, conseiller
M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

Est également présent : Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **18 h 00** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Etienne Bélisle, directeur général et greffier-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20230612-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par le directeur général et greffier-trésorier soit adopté tel que proposé.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
20230612-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. DOSSIERS À TRAITER
20230612-02 2.1 Offre d'achat d'une parcelle du lot 6 077 825
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
- 20231612-03 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

2 DOSSIERS À TRAITER

20230612-02

2.1 Offre d'achat d'une parcelle du lot 6 077 825

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

DE procéder à l'achat de l'emprise suivante, parcelle d'une superficie de 280 m² du lot 6 077 825, aux fins d'utilité publique pour la phase 2 du projet de

reconstruction de la route 257. Le montant total de l'acquisition est de 6 000 \$ et sera pris à même le surplus accumulé et non affecté de la Municipalité.

Lot	Superficie	Montant
6 077 825	280 m2	6 000 \$

D'autoriser le directeur général, Etienne Bélisle, ainsi que le maire, Serge Bernier, à signer tous les documents nécessaires à cet achat.

ADOPTÉE

3 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

20230612-03

4 LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à **18 h 15**.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Etienne Bélisle
**Directeur général et greffier-
trésorier**

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire